

Mot de la mairesse

Chères Brossardoises,
Chers Brossardois,



Pour plusieurs, le mois de janvier est synonyme de résolutions et d'opportunités. Pour Brossard, il s'agit d'une occasion pour réitérer nos engagements auprès de la population et de démontrer une volonté à lui offrir des services ainsi qu'un milieu de vie incomparable.

En 2026, nous continuerons d'agir pour optimiser notre efficacité et renforcer notre gouvernance municipale. Nous confirmons ainsi notre volonté de continuer de bâtir une ville, où chaque dollar investi compte, où chaque projet est pensé pour demain et où chaque décision prise saura prouver sa valeur aux yeux des contribuables.

La priorité du conseil municipal demeure claire: une gestion rigoureuse et responsable des finances municipales qui confirme les engagements de notre équipe en début de mandat:

- Une augmentation de 2,9% du compte de taxes d'une résidence de valeur moyenne, soit sous le seuil d'inflation.
- Une stabilisation de la dette à l'ensemble, conférant à Brossard un endettement moins élevé que la moyenne provinciale et des villes de tailles similaires.
- Un plan d'investissements pour assurer le développement durable et responsable du territoire.

En ce début d'année, je tiens à vous remercier pour votre confiance renouvelée. Plus que jamais, je suis persuadée que c'est ensemble, élus, employés municipaux et citoyens, que nous concourrons à la réussite collective et à la fierté de bâtir une ville exemplaire pour les générations futures.

Doreen Assaad
Mairesse de Brossard

Versement des taxes municipales

Dates d'échéance

1 ^{er} versement	11 février 2026
2 ^e versement	13 avril 2026
3 ^e versement	12 juin 2026
4 ^e versement	11 août 2026

Inscrivez-vous au compte de taxes en ligne

Les propriétaires peuvent recevoir un avis par courriel en s'inscrivant à la plateforme *Voilà!* Il s'agit d'une façon simple de s'assurer de bien recevoir le document dès qu'il est disponible et de pouvoir consulter le solde du compte en temps réel.

L'inscription permet également de consulter l'ensemble des factures municipales antérieures et courantes comme les droits de mutation ainsi que la facture d'eau, aqueduc et égout.



Pour s'inscrire, visitez le brossard.ca/taxes ou utilisez le code QR.

Deuxième année d'étalement des valeurs foncières

Pour réduire les répercussions financières du rôle d'évaluation foncière qui entrain en vigueur en 2025, la Ville a pris la décision d'étalement les variations d'évaluation sur une période de trois ans. Ainsi, le montant d'évaluation indiqué au compte de taxes 2026 correspond à la valeur du rôle précédent avec les deux tiers de la variation.

Pour en apprendre davantage sur l'étalement des valeurs foncières: brossard.ca/taxes.

Licences pour animaux

La licence pour animaux est obligatoire pour tous les propriétaires d'animaux. Celle-ci doit être renouvelée annuellement pour s'assurer que la Ville puisse retracer votre animal en cas de fuite et éviter les amendes.

La licence est valide du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante. En plus d'obtenir un médaillon doté d'une fonction d'alerte pour animaux perdus, votre animal bénéficiera également d'un profil et d'un carnet de santé en ligne.

Pour se procurer une licence pour animaux ou la renouveler, visitez le brossard.ca/animaux.

Aide-mémoire

Calendrier des collectes

Téléchargez le calendrier pour votre secteur à brossard.ca/collectes.

Lecture annuelle du compteur d'eau

Entre le 1^{er} mai et le 31 août, tout propriétaire doit fournir la lecture de son compteur d'eau. Le tout peut se faire facilement en visitant le brossard.ca/compteur.

Abri de garage temporaire

La présence d'abris d'auto est autorisée entre le 1^{er} novembre et le 15 avril.

Ventes de garage

Pour la prochaine année, il sera possible de tenir un kiosque de vente-débaras, entre 8h et 18h, lors des journées suivantes:

- 9 et 10 mai
- 16 et 17 mai
- 5 au 7 septembre
- 12 et 13 septembre

En cas de pluie, ces périodes sont reportées à la fin de semaine suivante.

Permis pour travaux et autres démarches

L'ensemble des formalités à accomplir auprès de la Ville pour obtenir un document ou une information officielle sont disponibles à brossard.ca/permis.



Services brossard

en personne | par téléphone | par internet

Lundi, mercredi et vendredi
8h30 à 16h30

Mardi et jeudi
8h30 à 19h30

Samedi
9h à midi

Dimanche
Fermé

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5
450 923-6311
services@brossard.ca



Budget 2026 en un coup d'œil

Hausse de taxes sous l'inflation

Hausse de 2,9 % du compte de taxes de la résidence de valeur moyenne pour limiter la pression fiscale sur les citoyens.

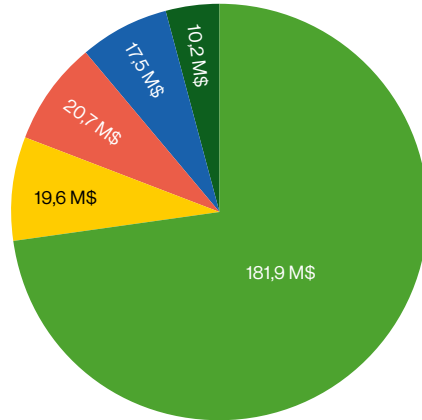
Stabilisation de la dette

Endettement moins élevé que la moyenne provinciale et des villes de taille similaire.

Plan d'investissements

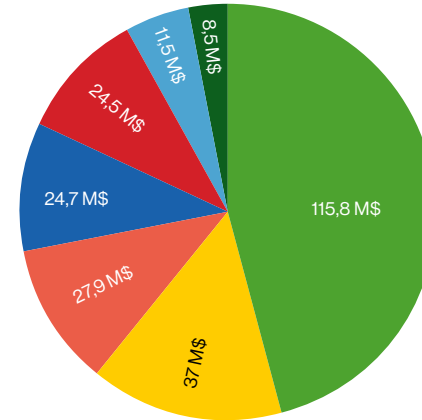
Développement durable et responsable du territoire.

Budget de fonctionnement | 249,9 M\$



Répartition des revenus

- Taxes foncières
73 % | 181,9 M\$
- Tarification et taxes de répartition locale
8 % | 19,6 M\$
- Autres services rendus
8 % | 20,7 M\$
- Droits de mutation
7 % | 17,5 M\$
- Transferts gouvernementaux
4 % | 10,2 M\$



Répartition des dépenses et affectations

- Quote-part (Agglomération de Longueuil et Communauté métropolitaine de Montréal)
46 % | 115,8 M\$
- Loisir et culture
15 % | 37 M\$
- Administration générale
11 % | 27,9 M\$
- Transport et réseau routier
10 % | 24,7 M\$
- Service de la dette
10 % | 24,5 M\$
- Aménagement, urbanisme et développement
5 % | 11,5 M\$
- Hygiène du milieu
3 % | 8,5 M\$

Info-taxes 2026



 **brossard**

Vivre au présent. Bâtir le futur.

Pour tout savoir sur le budget 2026: brossard.ca/budget